



Département Scientifique B3ESTE

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de DS B3ESTE,  
du 11 Avril 2018  
(formation plénière)**

Membres présents : **Catherine Aliaume, Sylvie Hurtrez, Finn Kjellberg, Brigitte Meyer-Berthaud, François Rousset, Chrystelle Bancon-Montigny, Séverine Bérard, Suzanne Jiquel, Gaëlle Viennois, Anne Charmantier, Delphine Bosch, Fabrice Lihoreau, Christine Chevillon, Guillaume Charrière, Fabien Rieuvilleneuve, Thierry Fourcaud, Benoit Ildefonse, Richard Joffre, Agnès Mignot, Patrick Seyler.**

Représentés : **Laurent Dagorn** (par C. Aliaume), **Jean-Jacques Cornée** (par Delphine Bosch), **Yannick Gueguen** (par G. Charrière), **Frédéric Simard** (par C. Chevillon).

Excusés : Bastien Merigot, Maria Elena Gomez, Benoit Gibert, Agnès Masnou.

Absents : Arnaud Gregoire, Yann Leredde, Fleurice Mamberti-Parat, Erick Doerflinger, Thibaud Decaens, Nick Rowe, Hervé Jourde, Ilham Bentaleb, Véronique Hanin, Eric Servat, Patrick Bastien, Alain Hoffmann/Adam Ali, Estelle Bilak, Serge Pravossoudovitch, Pierre Alart, Marc Bouvy, Anne-Marie Martinez.

Le quorum étant atteint (22 voix représentées, en **gras**), la réunion commence à 10h05.

### **1) Appel à questions diverses**

Benoît Ildefonse informe le Conseil qu'il a été contacté par la plateforme MESO@LR en vue de la désignation de Frédéric Bouchette (GM) pour faire partie de Conseil des utilisateurs de cette plateforme en tant que représentant des utilisateurs au sein de B3ESTE, et qu'il a souligné en retour que cette désignation devait être approuvée par le DS. F. Rousset confirme ne pas avoir été contacté avant la présente réunion<sup>1</sup>, mais qu'il ne voyait pas d'objection à cette désignation.

### **2) Validation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 07/02/2018**

6 personnes ne prennent pas part au vote. Le PV est adopté à l'unanimité des votants.

### **3) Avis sur les moyens humains, financiers et techniques du CECEMA (Centre d'Élevage et de Conditionnement Expérimental des Modèles Animaux)**

F. Rousset informe le Conseil qu'il a invité le directeur du DS BS et la directrice du CECEMA à venir présenter les statuts et moyens de cette plateforme, mais qu'aucun des deux ne s'est rendu disponible. Une discussion s'engage sur le document « moyens » soumis à l'approbation du Conseil. A. Mignot souligne que les agents de l'ISEM utilisant les locaux de CECEMA n'y sont pas « affectés » contrairement à ce qu'indique ce document(\*). Il convient de mieux distinguer les personnels affectés, ou mis à disposition, ou intervenants d'établissement extérieurs, ou utilisateurs des structures de l'université. L'article 3 du document « moyens » ne prévoit pas ce

---

<sup>1</sup> Ceci a été résolu dans la journée

dernier cas(\*). De façon générale le Conseil de DS s'interroge sur le statut exact de l'ensemble des ITA figurant dans le tableau(\*). D'autres interventions soulignent le manque d'information, concernant les tarifs de la plateforme et la structure de gouvernance. Le fait que les tarifs ne sont pas publiquement affichés serait une forme de protection envers des actions de groupes militants contre l'expérimentation animale.

Suite à cette discussion il y a consensus du Conseil pour émettre un avis réservé sur le document « moyens » du CECEMA.<sup>2</sup>

#### **4) Information sur la mise en place du pôle Agro-Environnement-Biodiversité de MUSE**

Le Conseil est informé des dernières avancées et en particulier de la désignation de Daniel Barthélémy comme « préfigurateur » du futur pôle AEB. Le Conseil s'interroge sur le mode de gouvernance qui assurera une bonne représentation d'un Pôle regroupant 40% de la communauté de l'I-site MUSE.

#### **5) Information sur les discussions sur les statuts des plateformes *sensu lato***

La question du statut des plateformes est évoquée. A. Mignot fait état du désaccord de plusieurs plateformes à devenir plateformes de l'UM. Une difficulté particulière soulevée par ce statut concerne l'impossibilité de payer des services fournis par les plateformes UM en utilisant des crédits UM (difficulté à justifier des prestations internes vis-à-vis de l'ANR ou de l'Europe). Par ailleurs, l'expérience de la plateforme BioNanoMRI montre que le CNRS peut retirer des ITA d'une plateforme si celle-ci devient plateforme UM.

Le modèle du RESEM, réseau informel de serres expérimentales, est aussi discuté et jugé peu généralisable à l'ensemble de nos plateformes.

#### **6) Informations sur le site internet du DS.**

Le Conseil est informé de l'état d'avancement du site internet du DS et donne son accord pour la diffusion du lien du site (<http://ds-b3este.edu.umontpellier.fr/>).

L'ordre du jour du Conseil plénier étant épuisé, la séance en formation plénière est levée à 11h53

---

<sup>2</sup> Cet avis a été transmis à la DRED, soulignant en particulier les points marqués (\*).